

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



911040021
coller sur l'ordonnance

Déclaration de maladie - 0021409

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 479

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : FANGAR Ahmed Date de naissance : 01/01/1946

Adresse : Résidence 3ème étage Angle Bvd Ghandi 1037

Tél. : 2663 29 50 31 Total des frais engagés : 24000 Dhs Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

*D. BENIHMTOURIA
Endocrinologie Métabolique
70, Rue Félix et Max Goudi Casablanca
Tél : 05 22 20 83 54 / 05 22 29 84 50*

Date de consultation : 19/11/18

Nom et prénom du malade : RAM Sae DAHMO Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Endocrino

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à Casablanca le 28 NOV. 2019

Signature de l'adhérent(e) :

RAM Sae DAHMO

ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04/01/15	Surgratius			Rue Félix 022.28.34.50 / 24.83.52
13/01/15 C2	Sur 300,00			Endocrinologie Maladie Médioliques Max G... 24.83.52

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien pté du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>HARMONIE DU CROISSANT 3, Bd Sidi Abdellah Tél. 0522 22 00 00</i>	<i>13.11.15</i>	<i>999,00</i>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LE LABORATOIRE DE TOULOUSE	24	133.04 133.04 133.04	111013
	25	133.04 + 133.00	
	26	134.04 134.50	
	27	135.04 + 135.00	

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	C
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

valable 3 mois

FANGAR
AHMED

Le/...../20.....

DECLARATION DE MALADIE CHRONIQUE

(À adresser au médecin conseil de la MUPRAS sous pli confidentiel)

Je soussigné :

Dr BENHIMA Touria

Certifie que Mme, M. :

FANGAR AHMED

Présente

DIPHTHEA et Neuropathie

Nécessitant un traitement d'une durée de :

3 mois

Dont ci-joint ordonnance :

(à défaut noter le traitement prescrit)

site : www.mupras.com // mail : reclamation@mupras.com // phone : 0522-22-78-14 ou 0522-22-78-15 / fax : 0522-22-78-18
Adresse : 6ème étage, Angle Rue Allal BENABDELLAH et Rue Fakir Mohammed (ex Rue Heintz) - Casablanca

Dr. BENHIMA Touria
Endocrinologie, Maladies
Métaboliques
70, Rue Félix et Max Guedj
Tél : 022.29.24.50 / 29.83.54

Docteur Benhima Touria

Diplômée de la Faculté de Médecine de Toulouse

SPECIALISTE EN ENDOCRINOLOGIE

ET MALADIES METABOLIQUES

Diabète - Obésité - Nutrition

Cholestérol - Glandes - Stérilité

Ménopause - Andrologie

Sur rendez-vous

الدكتورة بنيمه تيرية

خريجة كلية الطب بتولوز

اختصاصية في أمراض الغدد

الهرمونية

السكر - التغذية - السمنة

الإضطرابات الهرمونية الجنسية

الكولسترول - العقم

بالموعد

Casablanca, le

19/11/18

FONCEAR AHMED

581, w.

Novo mix 30 flexpen

22

uSIC

matin

11

uSIC

soir

300, w.

Muof 8mm SP

SV

3 repas + 3 collations

Lysopuric 10 AS 0,2-0

Calcifia D3 AS 0-0-2

45, 60

D. ame 100. as (0) 1a paq 4/3 mois

W candidose

W mycosis

Déjeuner : - lett

- dîner lett

- snack

- lunch

999, w.

PHARMACIE DU CROISSANT
3, Bd Sour Jdid Casablanca
Tél.: 0522 22 02 61

PHARMACIE DU CROISSANT
3, Bd Sour Jdid Casablanca
Tél.: 0522 22 02 61

Dr. BENHIMA Touria
Endocrinologue
70, Rue Félix et Max Guedj - CASA
Tél.: 0522 29 83 54 / 0522 29 84 50
fax: 0522 29 84 50
mobile: 0522 29 84 50

PPU: 49,50 DH
LOT: 19F18/B
EXPI: 06/2022

3 ampoules buvables D-CURE® FORTE

- pt.
- S.
med.
- 2. COI
Ampoule
Principe
Excipients
Acétate d'al.

3. CLASSE PH Vitamines.

4. INDICATIONS D-CURE FORTE

5. POSOLOGIE : Mode et voies d'ad. Administration orale.

Les ampoules doivent être

La dose sera prise telle q

Fréquence d'administration

Utilisez toujours D-CURE F

Le dosage doit être déterminé au cas par cas par le médecin traitant.

S'il ne vous a pas été prescrit, il est recommandé de prendre une dose unique ou une dose cumulée de 100.000 UI sur 1 semaine.

Il est possible d'administrer 1 ampoule de D-CURE FORTE 100 000 U.I. en une seule dose ou 4 ampoules de D-CURE 25.000 U.I. par semaine. (100.000 U.I.).

6. CONTRE INDICATION :

N'utilisez pas D-CURE FORTE :

- si vous êtes allergique (hypersensible) au cholécalciférol ou à tout autre excipient de D-CURE FORTE.
- si vous avez moins de 18 ans.
- si vous souffrez d'hypercalcémie (augmentation du taux de calcium dans le sang) et/ou
- si vous souffrez d'hypercalciorie (augmentation du taux de calcium dans les urines).
- si vous souffrez de pseudo-hypoparathyroïdisme (perturbation du métabolisme de l'hormone parathyroïdienne), puisque le besoin en vitamine D peut être réduit lors de phases de sensibilité normale à la vitamine D. Dans ce cas, il y a un risque de surdosage prolongé. Des dérivés de la vitamine D qui se régulent mieux sont disponibles dans ces cas.
- si vous avez une prédisposition à la formation de calculs rénaux contenant du calcium.
- si vous avez une hypervitaminoïose D.

7. EFFETS INDÉSIRABLES :

Comme tous les médicaments, D-CURE FORTE peut provoquer des effets indésirables, même si toutes les personnes ne les développent pas.

Effets indésirables possibles :

Les effets indésirables sont le résultat d'un surdosage.

de 3.

n ou votre pharmacien.
de symptômes identiques, cela

tte notice, parlez-en à votre

1 ml (= une ampoule).

Importé par : Ergo Maroc

Les laboratoires ERGO MAROC
108, Rue Pierre Parent, Casablanca, Maroc.
AMM N° : 24/16DMP/21/NNP

SMB



vitamine D.

Conformément aux instructions de votre médecin. En cas de doute, consultez à nouveau votre médecin ou pharmacien.

Le dosage doit être déterminé au cas par cas par le médecin traitant. S'il ne vous a pas été prescrit, il est recommandé de prendre une dose unique ou une dose cumulée de 100.000 UI sur 1 semaine.

Il est possible d'administrer 1 ampoule de D-CURE FORTE 100 000 U.I. en une seule dose ou 4 ampoules de D-CURE 25.000 U.I. par semaine. (100.000 U.I.).

CALCIFIX®

CALCIUM + VITAMINE



Lisez attentivement

Elle contient de

Si vous avez :

pharmacien.

Ce médicame

symptômes id

Gardez cette n

is à votre médecin ou à votr

un d'autre, même en cas d

DÉNOMINATION

CALCIFIX® D3 5

COMPOSITION

Carbonate de ca

Cholécalciférol e

Excipients

* mélange de ch

500

400

..... q.s.p, un compri

de saccharose et d'amidon de ma

FORME PHARM

Boîte de 30 comp

CLASSE PHARM

APPORT VITAM

DANS QUEL(S)

Ce médicament

- chez le sujet âg

- en associatio

et de vitamine D est insuffisant.

ATTENTION !

a) DANS QUEL

Ce médicament

- antécédents d'

- immobilisation

- quantité de ca

- élimination ex

- calculs rénau

- phénylcétonur

EN CAS DE DOU



Fabriqué par les Laboratoires SOTHEMA
B.P. N°1, 20180 Bouskoura - Maroc
L. TAZI, Pharmacien Responsable

42126

nce d'aspartam.

ECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

LYSOPURIC®
ALLOPURINOL 100 mg

FORME ET PRESENTATIONS :

Comprimés dosés à 100 mg d'allopurinol : boîte de 50 ou de 100.

COMPOSITION :

Allopurinol : 100 mg.

Excipients Q.S.P. 1 comprimé

Excipient à effet notoire : lactose.

PROPRIETES :

L'allopurinol est un inhibiteur de la formation d'acide urique par blocage compétitif de la xanthine- oxydase. Il diminue l'uricémie et l'uraturie. C'est un puissant hypo-uricémiant.

En cas d'arrêt du traitement, l'uricémie remonte à sa valeur antérieure au bout de 7 à 10 jours, d'où la nécessité de poursuivre le traitement sans interruption.

INDICATIONS :

- Traitement des hyperuricémies symptomatiques primitives ou secondaires.
- Traitement de la goutte.
- Traitement des hyperuricuries et hyperuraturies.
- Traitement et prévention de la lithiasis urique.
- Prévention des récidives de lithiasis.

CONTRE-INDICATIONS :

- Hypersensibilité à l'allopurinol.
- Enfant de moins de 6 ans (contre-indication).
- Allaitement.

POSOLOGIE :

La posologie usuelle est de 100 mg.

Dans les hyperuricémies secondaires, il faut augmenter la dose jusqu'à 200 mg/jour.

Chez les insuffisants rénaux, la posologie doit être diminuée : 100 à 80 mg/min : 300 mg/jour - 80 à 40 mg/min : 200 mg/jour.

Dialyse : en cas de nécessité absolue, la posologie est de 200 mg/jour.

par séance.

MISES EN GARDE/PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

Mises en garde :

- L'hyperuricémie asymptomatique modérée n'est pas une indication au traitement par l'allopurinol.
- En cas de réactions cutanées graves éventuellement accompagnées de fièvre, le traitement doit être arrêté et sa reprise est contre-indiquée.

Le syndrome d'hypersensibilité généralisée est rare et peut être fatal. Il a lieu le plus souvent durant les 4 premières semaines de traitement et concerne généralement les patients dont la posologie n'a pas été augmentée (sujets âgés et insuffisants rénaux).

Dans ce cas, l'arrêt du traitement est nécessaire et sa reprise est contre-indiquée.

- En raison de la présence de lactose dans la formulation.

malabsorption du glucose et

Précautions d'emploi :

- Ne jamais commencer un traitement.

- Chez les goutteux, le début du traitement, afin d'éviter le déclenchement de l'uricémie et l'uraturie des crises.

- Chez les patients atteints de diabète, afin d'éviter la survenue de crises.

- Chez les patients atteints d'insuffisance rénale, une attention particulière est nécessaire.

GROSSESSE ET ALLAITEMENT :

Grossesse : L'utilisation de l'allopurinol est contre-indiquée.

Allaitement : Ce médicament est éliminé dans le lait maternel.

Conduite et utilisation de maternage : éviter les patients de la survenue possible de vertiges.

EN CAS DE DOUCE, DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

TENIR HORS DE LA PORTEE DES ENFANTS.

EFFETS INDÉSIRABLES :

- Système sanguin et lymphatique : rarement modification de la formule sanguine et très rarement aplasie médullaire chez les patients à risque souffrant d'insuffisance rénale.

- Système immunitaire : risque peu fréquent de réaction d'hypersensibilité généralisée avec fièvre, éruption cutanée, polyadénopathie, atteinte hépatique et/ou rénale, hyperéosinophilie. Le syndrome d'hypersensibilité généralisée est rare et peut être fatal. Des chocs anaphylactiques ont rarement été rapportés.

- Système nerveux : très rarement, neuropathies périphériques, céphalées.

- Système auditif et labyrinthique : très rarement vertiges.

- Système gastro-intestinal : peu fréquent : douleurs gastriques, nausées, diarrhée, vomissements - généralement évités en absorbant le médicament après le repas - très rare : stomatites.

- Système hépatique : peu fréquent : hépatite, élévation des enzymes hépatiques.

- Système cutané et sous-cutané : fréquent : éruptions et prurit, rougeurs, vésicules, syndrome Stevens-Johnson ou de Lyell (rarement). Arrêter immédiatement le traitement dans ce cas. Très rare : alopecia.

- Système musculo-squeletique : accès de goutte en début de traitement.

- Système génital : très rare : gynécomastie.

TOUT EFFET INDÉSIRABLE SURVENU LORS DU TRAITEMENT DOIT ÊTRE SIGNALÉ AU MEDECIN TRAITANT OU AU PHARMACIEN.

INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES :

Déconseillées : Vidarabine, Azathioprine, Didanosine.

Nécessitant des précautions d'emploi : Anticoagulants oraux, Chlorpropamide, Théophylline (et par extrapolation, aminophylline).

A prendre en compte : - Pénicillines A : risque accru de réactions cutanées.

CONSERVATION : Conserver à une température inférieure à 25°C et à l'abri de l'humidité.

DELIVRANCE : Liste I - uniquement sur ordonnance.

LYSOPURIC® comprimés 100 mg Bte/50 : AMM N : 175 DMP/21/EXP.

LYSOPURIC® comprimés 100 mg Bte/100 : AMM N : PH 569.

Révision : janvier 2012

LYSOPURIC®

Allopurinol 100 mg

Boîte de 50 comprimés

PPV : 26.20 DH



6 118000 190561

l'uricémie et de l'uraturie.
cytotoxique : la posologie moyenne peut être augmentée.
créatinine.

ml/min : 100 mg / 1 jour sur 2.
dialyse sans dépasser la dose de 200 mg par séance.

NovoMix® 30 FlexPen®

100U/ml

Suspension injectable

5 stylos pré-remplis de 3ml

PPV : 581 DH



6 118001 121298

de galactosémie congénitale, de syndrome de

l'allopurinol dans les 2 ou 3 premiers mois de

(boire abondamment) abondante sera assurée

l'uricémie ou l'hyperuraturie existante avant

la fréquence accrue des effets indésirables.

Date du prélèvement : 04-11-2019 à 07:10
Code patient : 1906110020
Né(e) le : 01-01-1946 (73 ans)

Mr Ahmed FANGAR
Dossier N° : **1911040021**
Prescripteur : Dr Touria BENHIMA

Valeurs de référence :

- Carence: < à 10 ng/ml
- Insuffisance : entre 10 et 29 ng/ml
- Suffisant : entre 30 et 100 ng/ml
- Tocixité : > à 100 ng/ml

Validé par : **Dr Noureddine LOUANJLI**

Page 4 / 4

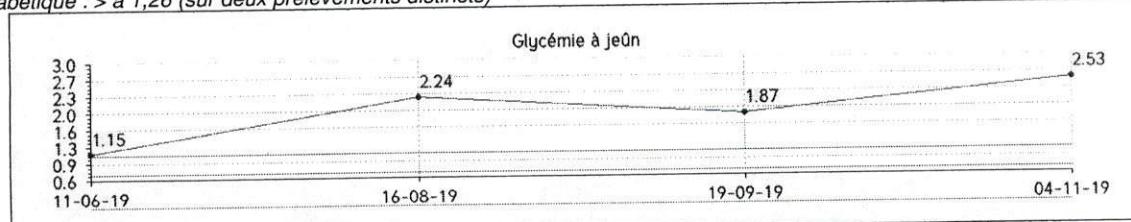
Prélèvement a Domicile Tél. : 06 77 06 70 95

40. Rue Prince Moulay Abdellah - Casablanca C.P. 20.080
Tél.: 05 22 47 33 83 / 05 22 20 74 22 / 05 22 29 77 06 / 05 22 22 14 95 / 06 61 06 15 99 / 06 61 06 35 99 / Fax : 05 22 26 83 03
e.mail : labomac1@gmail.com / n.louanjli@gmail.com - site internet : www.labomac.ma
ICE : 001654761000041 / PATENTE : 33202488 / IF : 41502000

Date du prélèvement : 04-11-2019 à 07:10
Code patient : 1906110020
Né(e) le : 01-01-1946 (73 ans)

Mr Ahmed FANGAR
Dossier N° : 1911040021
Prescripteur : Dr Touria BENHIMA

- Diminution de la tolérance au glucose : de 1,10 à 1,26 g/L
- Sujet diabétique : > à 1,26 (sur deux prélèvements distincts)



Hémoglobine glyquée par HPLC
(Tosoh G8-HPLC)

11.0 %

(4.0-6.0)

16-08-2019

8.8

Valeurs de référence :

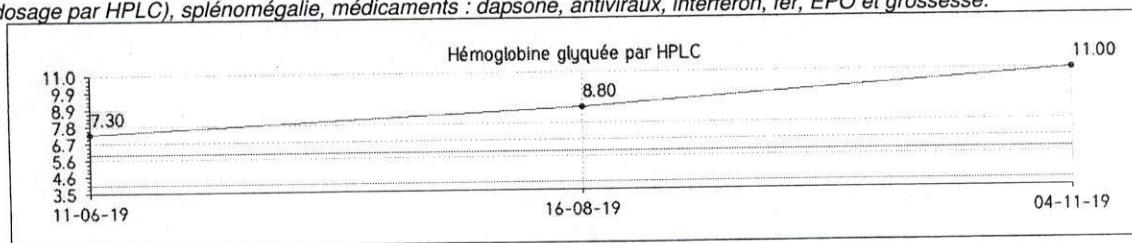
- Sujet normoglycémique : 4,00 à 6,00 % de l'hémoglobine totale.
- Sujet diabétique équilibré : objectif ciblé autour de 6,50 %.
- Diabète mal équilibré : taux supérieur à 8,50 %.

LES PIEGES DE L'HbA1c :

1- Les situations qui surestiment le dosage de l'HbA1c :
Hypertriglycéridémie, insuffisance rénale/hyperurémie (Hb carbamylée), déficit en fer (anémies), vitamine b12, folates, splénectomie, abus d'opiacés, d'alcool ou d'acide acétylsalicylique, hyperbilirubinémie, présence d'hémoglobine foetale HbF (thalassémie).

2- Les situations qui sous-estiment le dosage de l'HbA1c :

Vitamines C et E, maladie hépatique chronique, hémodialyse, hémolyse, transfusion sanguine, présence d'HbS et C (facilement dépistées grâce au dosage par HPLC), splénomégalie, médicaments : dapson, antiviraux, interféron, fer, EPO et grossesse.



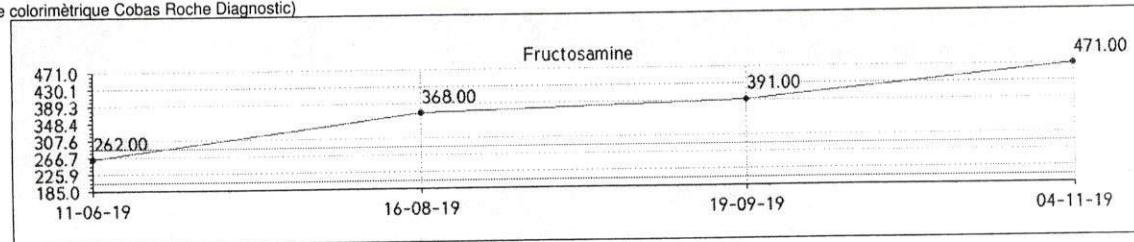
Fructosamine
(Technique colorimétrique Cobas Roche Diagnostic)

471 µmol/L

(205-285)

19-09-2019

391



25OH-Vitamine D total (D2+D3)
(ECLIA - Roche Diagnostics Cobas E411)

67.3 ng/ml

(30.0-100.0)

16-08-2019

69.2

Validé par : **Dr Nouredine LOUANJLI**

Page 3 / 4

Prélèvement a Domicile Tél. : 06 77 06 70 95

Date du prélèvement : 04-11-2019 à 07:10
Code patient : 1906110020
Né(e) le : 01-01-1946 (73 ans)

Mr Ahmed FANGAR
Dossier N° : 1911040021
Prescripteur : Dr Touria BENHIMA

ESTIMATION DU DEBIT DE FILTRATION GLOMERULAIRE – DFG

Créatinine 13 mg/L
115 µmol/L

Clairance calculée selon Cockcroft : 48 mL/min/1.73m² (>90)
Cockcroft-Gault

Clairance calculée selon MDRD : 58 mL/min/1.73m² (>90)
Modification of Diet in Renal Disease

Clairance calculée selon CKD-EPI : 54 mL/min/1.73m² (>90)
Chronic Kidney Disease – Epidemiology Collaboration

Interprétation des résultats selon les recommandations de la HAS :

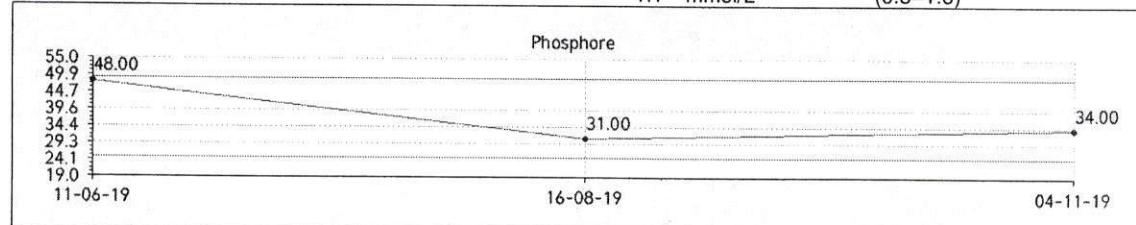
- > à 60 mL/min/1.73 m² : Clairance normale
- 30 – 59 mL/min/1.73 m² : Insuffisance rénale modérée
- 15 – 29 mL/min/1.73 m² : Insuffisance rénale sévère
- < à 15 mL/min/1.73 m² : Insuffisance rénale terminale

Les valeurs de D.F.G exprimées en mL/min/1.73 m² et estimées selon CKD-EPI apporte une amélioration comparé à la formule MDRD-4 (surtout pour les valeurs de DFG>60 où l'équation MDRD sous-estime les valeurs de DFG).

Limite des formules de calcul: enfants, femmes enceintes, âge supérieur à 75 ans, patients obèses ou très maigres, cirrhose décompensée, dénutrition, augmentation ou diminution de la masse musculaire, médicaments néphrotoxiques. Dans ces cas-ci, une clairance sur urines de 24 heures est préférable.

Calcium 16-08-2019
98 mg/L (88-105)
2.45 mmol/L (2.20-2.63) 92
(Arsenazo III – Roche Diagnostics Cobas)

Phosphore 16-08-2019
34 mg/L (25-49)
1.1 mmol/L (0.8-1.6) 31
(Phosphomolybdate – Cobas Roche Diagnostic)



Glycémie à jeûn 19-09-2019
2.53 g/L (0.70-1.10)
14.04 mmol/L (3.89-6.11) 1.87
(Hexokinase G6PD-H – Roche Diagnostics Cobas)

Valeurs de référence:
- Taux normal : de 0,60 à 1,10 g/L

Validé par : Dr Noureddine LOUANJLI

Page 2 / 4

Prélèvement a Domicile Tél. : 06 77 06 70 95

Date du prélèvement : 04-11-2019 à 07:10
Code patient : 1906110020
Né(e) le : 01-01-1946 (73 ans)



Mr Ahmed FANGAR
Dossier N° : 1911040021
Prescripteur : Dr Touria BENHIMA

BIOCHIMIE SANGUINE

19-09-2019

Acide Urique
 (Dosage enzymatique - Roche Diagnostics Cobas)

37 mg/L
 0.22 mmol/L

(35-70)
 (0.21-0.42)

46

Validé par : Dr Nouredine LOUANJLI

Page 1 / 4

Prélèvement a Domicile Tél. : 06 77 06 70 95

40. Rue Prince Moulay Abdellah - Casablanca C.P. 20.080
 تل: 05 22 47 33 83 / 05 22 20 74 22 / 05 22 29 77 06 / 05 22 22 14 95 / 06 61 06 15 99 / 06 61 06 35 99 / Fax 05 22 26 89 09
 e-mail : labomac1@gmail.com / n.louanjli@gmail.com - site internet : www.labomac.ma
 ICE: 001654761000041 / PATENTE: 33202488 / IF: 41502000

مختبر الأمير مولاي عبد الله - الدار البيضاء - در ب
 40. Rue Prince Moulay Abdellah - Casablanca C.P. 20.080
 تل: 05 22 47 33 83 / 05 22 20 74 22 / 05 22 29 77 06 / 05 22 22 14 95 / 06 61 06 15 99 / 06 61 06 35 99 / Fax 05 22 26 89 09
 e-mail : labomac1@gmail.com / n.louanjli@gmail.com - site internet : www.labomac.ma
 ICE: 001654761000041 / PATENTE: 33202488 / IF: 41502000

INPE : 097159339
IF : 706552
ICE : 001654761000041

FACTURE

CASABLANCA le 04-11-2019

MUPRAS
Mr Ahmed FANGAR
Prescripteur : Dr Touria BENHIMA

Récapitulatif des analyses

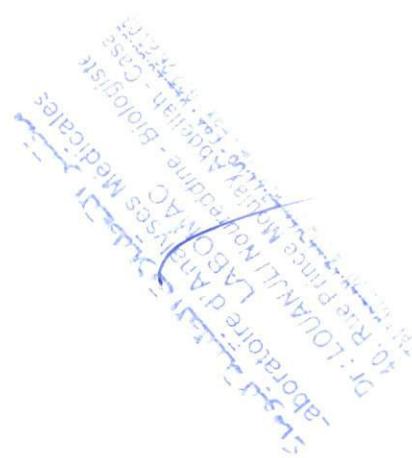
CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Prélèvement sanguin	E22	E
0100	Acide urique	B30	B
0104	Calcium	B30	B
0117	Fructosamine	B80	B
0118	Glycémie	B30	B
0119	Hémoglobine glycosylée	B100	B
0129	Phosphore minéral	B40	B
0439	Vitamine D	B450	B
0448	Debit de Filtration Glomérulaire DFG	B50	B

Total des B : 810

TOTAL DOSSIER : 1110.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : mille cent dix dirhams .

Dr Noureddine LOUANJLI



Prélèvement a Domicile Tél. : 06 77 06 70 95

Docteur Benhima Touria

Diplômée de la Faculté de Médecine de Toulouse

SPECIALISTE EN ENDOCRINOLOGIE ET MALADIES METABOLIQUES

Diabète - Nutrition - Obésité
Cholestérol - Glandes - Stérilité

Sur Rendez-vous

SANG

Glycémie

- à jeûn = 8h J1
- pp 2h = 10h J2
- pp 4h = 12h J3
- pp 2h = 15h J3
- pp 4h = 16h J4
- pp 2h = 22h J1

HGPO (75G) toutes les demi - heures sur deux heures à 8h à jeûn J1

Hb A1 C

Fructosamine

Urée

Créatinine

Débit de filtration glomérulaire (MDRD) - (CKD épi)

Acide urique

Cholestérol Total

C.HDL - LDL

Triglycérides

Ionogramme sanguin - Kaliémie

Calcémie - Phosphorémie - 25 OH D (2+3)

Phosphatases alcalines

Magnésium sérique et globulaire

NFS - Plaquettes

VS - C.R.P

Groupage

Fer sérique - Ferritine

Electrophorèse des protides

Temps de Céphaline Kaolin

Fibrinémie

Transaminases - C.P.K

GGT

Taux de Prothrombine

AG - HBs

AC - Anti HBs

AC - Anti Hbc

AC - Anti HCV

Bilirubine

Amylasémie - Lipasémie

AC antiendomysium

AC antigliadine

AC Anti Transglutaminases

Latex Xaler Rose

ACAN

Casablanca, le

FANGA AHMED

- PTH intacte
- TSH.US - T4L - T3L
- ACAT : anti Tg et anti TPO.
- AC antirécepteurs de la TSH
- Thyroglobuline - Thyrocalcitonine
- Cortisol de 8 h - de 16 h
- ACTH - ARP
- Aldostéronémie
- FSH - LH
- Oestradiol - Progestérone - 17 OHP
- Δ 4 - androstène dione
- SDHA
- Testostéronémie
- PRL à 8h à jeûn (après 20 mn allongé(e))
- GH - I.G.F1
- Stimulation GH / Insuline
- Stimulation GH / Glucagon
- Stimulation GH / L dopa
- AC. anti HIV
- PSA totale
- ACE
- αFP
-

URINES

- ECBU ± antibiogramme - Compte d'Addis
- Micro - albuminurie (échantillon)
- RAC = $\frac{\text{micro albuminurie}}{\text{créatinurie}}$ (sur échantillon)
- Glycosurie / 24 H
- Protéinurie / 24 H
- Clearance de la créatinine / 24 heure corrigée
- Cortisol libre / 24 H
- 17 Céto - 17 OH / 24H
- Calciurie / 24H
- Phosphatiurie / 24 H
- Métanéphrine- Normétanéphrine / 24H
- V.M.A. / 24H
- Aldostéronurie / 24H

SELLES

- Hélicobacter pylori
- Coprologie et parasitologie
- Recherche de sang

AUTRES

- Frottis cervico-vaginal
- Spermogramme ± Culture
- ECB vaginal ± Culture
- IDR à 10 u. tuberculiné
- Recherche de BK : ED ± Culture

Dr. BENHIMA Touria
Endocrinologie Maladies
Metaboliques et Max Guedj
70, Rue Félix et Max Guedj
Tél: 022.29.84.50 / 29.83.54

Dr. BENHIMA Touria
Endocrinologie Maladies
Metaboliques et Max Guedj
70, Rue Félix et Max Guedj
Tél: 022.29.84.50 / 29.83.54